



COMMUNE DE LEYSIN

LA MUNICIPALITE

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

COMPTES ET RAPPORT DE GESTION POUR L'EXERCICE 2024

La Municipalité de la Commune de Leysin

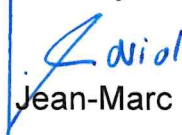
agissant en vertu de la Loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP), porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 19 juin 2025, le Conseil communal a décidé

1. d'approuver les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils sont présentés
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024

Cet objet n'est pas soumis à référendum, conformément à l'article 160 al 2d de la LEDP.

Leysin, le 20 juin 2025

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :  Jean-Marc Udriot

Le Secrétaire :  Jean-Jacques Bonvin

